

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 07/2024 Semaine du 22 février 2024 au 29 février 2024

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Pilon – Goncalves – Delorme – Farnier :
04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES :

04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44
(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANEURS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de

9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- ANTARÈS SERVICES : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services) : 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE :

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

SOLIIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

https://tinyurl.com/solih-pig-coupiere.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

tiffaine@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CPAM : Permanences les mardis matins et jeudis

après-midi uniquement sur RDV au 3646 ou via le

compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et

jeudis de 9h à 11h, mercredis de 9h à 11h et de

14h à 16h, vendredis de 9h à 11h et 14h à 16h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

SERVICE SOCIAL DE LA CPAM : sur RDV

au 3646

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE : horaires d'ouverture : Le lundi,

jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

en mairie, les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delscaux@conciliateurdejustice.fr

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Yvonne GERVAIS veuve CHAUSSADE,

décédée le 5/02/2024

- Marie-Jeanne BÉCHE veuve GIRARD

décédée le 11/02/2024

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

Bilan 2023 et Orientations budgétaires 2024 (suite et fin)

Dans le précédent bulletin municipal nous avons évoqué les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2023 se traduisant par un équilibre budgétaire préservé malgré la hausse des charges.

Les objectifs de la commune pour 2024

Les objectifs pour 2024 restent ambitieux malgré une inflation persistante, une stagnation des dotations d'état et une facture énergétique en hausse constante (+55% en 2023 en une année).

La commune ne prévoit pas d'augmenter la fiscalité locale déjà fortement impactée par la hausse des bases d'imposition (+3,9% en 2024 au lieu de 7,1% en 2023).

Un service public local rénové au service de l'ensemble de la population avec l'ouverture à temps plein du service de carte d'identité et passeports qui connaît un succès croissant après l'Espace France Services géré par l'intercommunalité. La mise en place d'une microfolie en lien direct avec les grands musées nationaux verra le jour pour un accès pour tous à la culture

Ce sera également le cas dans le domaine de la tranquillité avec la création d'un deuxième poste de policier municipal et la mise place de la vidéoprotection qui sera fortement financé par l'Etat à hauteur de 80%.

Favoriser le mieux vivre ensemble et la cohésion sociale tout en améliorant les actions de solidarité et de soutien à nos aînés avec le CCAS, La jeunesse aura une place particulière durant l'année 2024 en mettant en œuvre certaines propositions de son conseil municipal avec la mise en place d'un parcours sportif au parc Lasdonnas, la création d'un parcours VTT (pumtrack) à proximité de l'étang de la Fontaine qui pleut, et la création d'un City Stade au complexe Bellème-Gardette.

Mieux vivre ensemble c'est soutenir encore plus le mouvement associatif composé de plus de 90 associations jouant un rôle primordial dans la vie sportive, sociale, culturelle et festive de Courpière. Il sera question d'améliorer les subventions municipales en 2024 et de poursuivre la rénovation des équipements municipaux qui leur sont dédiés.

Des équipements municipaux seront rénovés avec le cinéma municipal en cours de chantier, l'amélioration de l'Espace Coubertin avec le changement des tatamis du dojo et un gradin à la salle Couzon ; la mise à l'étude de l'arrosage automatique du stade Gardette avec récupération de l'eau pluviale

L'entretien de la commune et de son patrimoine se poursuivra, avec la rénovation de l'éclairage public d'un tiers des points lumineux en LED générant près de 25% d'économies, de la défense incendie dans tous les villages sur plusieurs années, l'agrandissement du columbarium et la reprise de nombreuses concessions abandonnées dans notre cimetière, la rénovation annuelle d'un kilomètre de réseau d'eau potable avec un programme 2024 dans les rues Emile Zola, Honoré de Balzac et Anatole France sans oublier la rénovation du préau Jean Payre et le lancement de l'étude intérieure de l'église St Martin. D'autres actions sont prévues tout particulièrement dans le cadre du programme petites villes de demain.

Dans le domaine de l'assainissement, un chantier important devrait voir le jour sur le quartier Coubertin et des Rioux avec la mise en place d'un réseau séparatif représentant une charge importante pour le budget principal avec le nouveau réseau pluvial et sur le budget annexe de l'assainissement collectif qui prendra en charge également la rénovation de la station du village Magaud.

L. CLIVILLÉ, Maire de Courpière

É. DOUBTSOF, 1^{er} adjoint en charge des finances, de l'emploi et de l'économie.

VŒU UNANIME DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF A L'EHPAD

« LES PAPILLONS D'OR »

Monsieur le Maire, Président du Conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées « Les Papillons d'Or » de Courpière (EHPAD) a été alerté par des résidents, du personnel et des proches de résidents sur les conséquences dommageables du transfert, le 11 décembre 2023, de la cuisine de l'EHPAD de Courpière vers le Centre Hospitalier de Thiers.

L'objectif de ce transfert était de mutualiser les ressources humaines et matérielles des deux établissements pour faire des économies tout en améliorant la qualité de vie des résidents.

Aujourd'hui, force est de constater que l'objectif qualitatif ne semble pas être en passe d'être atteint et la qualité de vie des résidents et du personnel de l'EHPAD de Courpière continue de se dégrader.

En conséquence, attaché au bien être des résidents, au respect des conditions de travail du personnel et à la bonne gestion des deniers publics, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité des votants :

- de soutenir sans réserve, la demande adressée à la Direction commune entre les centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert et les EHPAD de Courpière, Saint Amand Roche Savine et Saint Germain l'Herm par Monsieur le Maire à savoir :

1°) le rétablissement à l'EHPAD de Courpière de moyens humains, matériels et financiers suffisants pour assurer à ses résidents et à son personnel des conditions de vie et de travail respectueuses de la sécurité, de la santé, de la dignité et du bien-être psychique de chacun.

2°) le retour à l'EHPAD de Courpière de sa cuisine transférée au Centre Hospitalier de Thiers

- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Une conseillère municipale, agent de la fonction hospitalière, a assisté au débat, mais n'a pas participé au vote

● PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous
Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

● CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

● CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnox@wanadoo.fr ou

eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr

- Aude BURIAS : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.
Accueil possible dès 8h30
sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le
numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture
de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à
12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15,
sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :

lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et jeudi
de 14h à 17h.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au
samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15



Toute la journée :

- Rencontres et dédicaces d'auteurs et d'illustrateurs.
- Une sélection d'ouvrages et de jeux de la librairie Parenthèse Lecture de Lezoux.
- Des expositions : « L'histoire du cyclisme en Auvergne » et « Sports non encadrés ».
- Une exposition numérique « Les jeux insolites » sur le thème des Jeux Olympiques.
- Jeux géants en bois (Ludibois).
- Espace rétrogaming.

Les Rendez-vous :

- 11h00 : Conférence « Le sport chez l'enfant un enjeu de santé et de performance » par Sébastien RATEL, maître de conférences universitaire en STAPS à Université Clermont Auvergne.
- 14h - 15h - 16h : « Puzzle Escape » par équipe (public familial) dès 8 ans sur inscription préalable, animé par Stéphane Rouault de Bluekiwa.
- 15h00 : démonstration d'Aikido par le Club Aikido Thiers.
- 16h00 : contes pour enfants animés par Passeurs de mots.
- 17h30 : inauguration des nouveaux courts de tennis de Coubertin et clôture du salon

Renseignements et inscriptions 04 73 51 29 55

Choisissez le nom du réseau des bibliothèques et médiathèques de Thiers Dore et Montagne !

La Communauté de communes est engagée dans la création d'un réseau de bibliothèques et médiathèques.

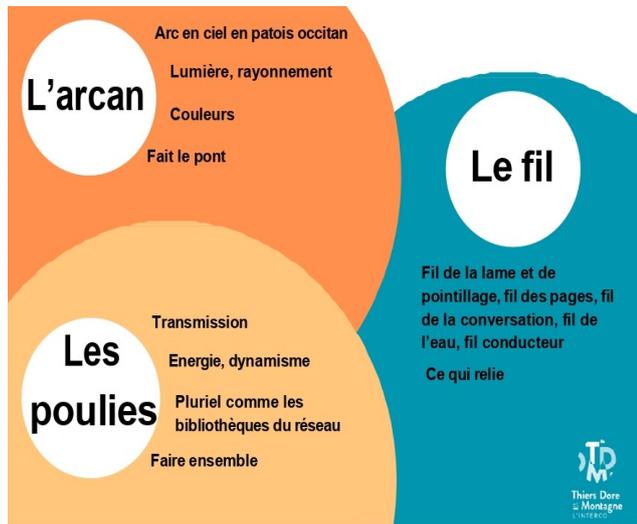
Une carte unique et gratuite vous permettra d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau. Un site internet commun permettra de connaître toute l'actualité des bibliothèques, vérifier la disponibilité des documents et avoir accès à une bibliothèque numérique.

Soucieux de la construction commune et de faire ensemble, nous vous invitons à participer au choix du futur nom du réseau !

Les trois propositions ont émergé dans un groupe de travail réunissant des élus, des bibliothécaires salariés et bénévoles, la médiathèque départementale, les services culture et communication de TDM, l'Institut d'Etudes Occitanes.

Pour participer au sondage autour du futur nom de réseau : (ouvert jusqu'au 9 mars)

<https://forms.gle/84w4GfrkqoMb3NYv7>



● FETE DE LA 103ème ROSIÈRE DE COURPIÈRE ●

La fête de la 103ème Rosière de Courpière se tiendra cette année les 07, 08 et 09 juin 2024.

Conformément au legs universel de la famille MORIN-FOURNIOUX en date du 27 mars 1920, les jeunes filles habitant Courpière, ayant au moins 18 ans dans le courant de l'année 2024, sont invitées à déposer leur candidature à la mairie au plus tard le 13 mars 2024. La future Rosière et ses demoiselles d'honneur accompagneront toutes les grandes manifestations de la Commune et s'engagent à participer à celles-ci pendant une année. La candidature devra comporter une lettre manuscrite mentionnant les nom, prénoms, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, profession, situation de famille, et les motivations pour être Rosière de Courpière. Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité récente ainsi que d'une courte vidéo de présentation.



● TREMPLIN DE MUSIQUES ACTUELLES ●

Vendredi 21 juin 2024 à partir de 20h30 en Centre Bourg de Courpière

Il est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le finaliste sera programmé pour jouer le vendredi 05 juillet 2024 au festival de la Pamparina de Thiers. **Attention, inscriptions au plus tard le vendredi 12 avril 2024.** N'hésitez pas à demander le dossier d'inscription à la Mairie au 04.73.53.01.21 ou par mail : mairie@ville-courpiere.fr

● FERMETURE DU BUREAU DE POSTE ●

Le bureau de Poste sera fermé le mardi 27 février au matin. Réouverture à 14h.



Chaque année, le CCAS organise un goûter pour les aînés de la Commune.

C'est à cette occasion que ce samedi 17 février Monsieur Le Maire et les élus ont reçu nos aînés dans un après-midi convivial et dansant. Nos 160 aînés dont 25 personnes des « Papillons d'Or » inscrits, ont dégusté les fameuses guenilles de nos boulangeries Courpiéroises, ont dansé et chanté sur la musique de Philippe Gonzales.

Ce fût l'occasion pour nos jeunes Courpiérois, Soline (rosière), Amélie (sa demoiselle d'honneur), Maëllie, Mathis, Ryan (le conseil des jeunes), Eva, Victor, Liam, Morgane et Gaëlle (5 services civique travaillant auprès des séniors) de participer activement au bon déroulement de la journée.

Merci à tous les participants.

● INFOS TDM ●

Les déchets alimentaires sont une ressource : réduisons, trions, valorisons !



Depuis le 1^{er} janvier 2024, il y a du nouveau concernant le tri des déchets : les restes alimentaires et de préparation des repas (bio-déchets) ne doivent plus être déposés avec les ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux ou vert) mais doivent être triés à la source pour être valorisés. Face à cette évolution de la réglementation, la volonté de la Communauté de communes est de poursuivre la sensibilisation des usagers à pratiquer le geste du compostage, un geste gagnant-gagnant.

En 2022, encore un tiers de la poubelle à ordures ménagères était composé de bio-déchets, soit 61 kg/habitant. C'est autant de déchets qui pourraient être valorisés, notamment grâce au geste du compostage, un geste simple qui permet d'obtenir un engrais naturel pour les plantes, le jardin et restitué à la terre les éléments nutritifs.

Pour composter, rien de plus simple : Thiers Dore et Montagne met à votre disposition gratuitement un composteur, afin de pouvoir trier vos déchets alimentaires (1 composteur par foyer, tous les 7 ans). Pour commander le vôtre, rendez-vous sur le site internet www.valtom63.fr/module-composteurs. *Un temps de formation est prévu lors du retrait du composteur (les informations pour retirer votre composteur vous sont communiquées après la commande).* Vous habitez en logement collectif, habitat vertical, maison de bourg, et il vous est impossible de composter ? TDM met en place des composteurs collectifs et partagés, en accès libre. Sur la Commune de

Courpière, plusieurs composteurs de quartier sont à votre disposition :

- Résidence « Les Jardins », rue de la Paix
- Parc Lasdonnas (entrée côté rue Benoît Sugier)
- Place de l'Alliet (square des Arnauds)
- Place du Martourey (proximité avenue Maréchal Foch)



Vous pouvez retirer gratuitement un bio-seau, à l'Espace-France-Services de Courpière, pour placer vos biodéchets avant de les déposer dans le composteur. Un temps de formation est prévu lors du retrait du bio-seau.

Besoin de conseils, d'informations, d'astuces sur le compostage ? Contactez le service prévention des déchets de TDM, au 04.73.53.93.08

DES IDÉES POUR LES VACANCES D'HIVER...

Programme de l'Espace-Jeunes de Courpière !

19/02 (M)	Réalisation magnet-photo	
(AM)	Grand jeu au parc Lasdonnas ou escrime et hand*	
20/02 (M)	Courses pour le brunch et confection bougies	
(AM)	Tournoi FIFA sur PSS + Just Dance	
	ou escrime et basket*	1pt
21/02 (M)	Brunch	
(AM)	Balade Aubusson et jeux en extérieur	
22/02 (M)	Jeux de société	
(AM)	Sortie médiathèque de Thiers ou multi-activités**	3pts
23/02 (J)	Sortie luge et raquettes à Chalmazel	
	(Prévoir pique-nique, gaine et affaires de réchange)	
26/02 (M)	Choix des jeunes ou formation vidéo par l'EJ de Celles	
(AM)	Tournoi de ping-pong à Courpière (salle Jean Couzon)	
27/02 (M)	Troc patate sur le marché et repas	1pt
(AM)	Grand jeu au parc Lasdonnas	
28/02 (M)	Projet bricolage pour le secours pop' ou piscine Iloa	
(AM)	Film et goûter et/ou piscine Iloa***	
29/02 (M)	Préparation loto et crêpes pour les résidents de l'EHPAD	
(AM)	Loto et crêpes-party avec les résidents de l'EHPAD	
01/03 (M)	Choix des jeunes	
(AM)	Sortie Laser Jump	3pts

*Vacances apprenantes avec le collège Audembron **Caravane du Sport Populaire de Thiers
***Possibilité de passer l'attestation aisance aquatique

Pour s'inscrire ou pour + d'infos, contactez :
 - l'EJ de Thiers au 0614407964
 - l'EJ de Celles au 0618481526
 - l'EJ de Courpière au 0618481547

L'ORANGERIE

19/02 : « on part à la neige » 9h-18h sortie raquettes et luge au col de la Loge

20/02 : « je prends soin de toi, tu prends soin de moi » 14h-17h à l'Orangerie

21/02 : « sortie au cinéma de Thiers » horaires précisés à l'accueil de l'Orangerie

22/02 : « atelier Carnaval » Pâtisseries bugnes et créa 14h-17h à l'Orangerie

24/02 : « cuisine mobile à Sauviat » les Bourriols, atelier pâtisserie made in Auvergne

25/02 : « rando » avec l'association de randonnée La Coutelière »

28/02 : « balade et petit patrimoine » visite du bourg, alentours et taneries de Maringues 13h15 à l'Atrium

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE VACANCES D'HIVER

● À SAVOIR

Nouveau à Courpière :

Technicien Dentaire Équin.
GERY Colline Odontologie d'entretien correctif et sportive chez l'équidé.

Contact :

gery.colline.tde@gmail.com

06 09 46 19 01

- jeune étudiant 1ère S cherche personne pour cours de soutien en math et physique
tel 06 82 15 67 31

- **Boulangeries PRIVAT** : le Fournil de la Dore (route d'Ambert) et la Farinière (place de la libération) seront fermées pour congés du **lundi 19 février au mercredi 6 mars 2024**. Réouverture le jeudi 7 mars aux horaires habituels

- **LA BOUL'ANGES**, 12 av. de la Gare, sera ouverte exceptionnellement pendant 3 semaines non-stop, du lundi au dimanche (du mardi 13 février au dimanche 10 mars), 7 jours sur 7, en raison des congés de notre collègue boulangerie Privat (fournil de la Dore et la Farinière). A noter que le lundi la boulangerie sera ouverte seulement de 6h00 à 13h00.

- **VOG'S COIFFURE** : le salon sera fermé pour travaux du **mardi 20 au mardi 27 février**. Réouverture le **mercredi 27 février**. Merci de votre compréhension

● MAISON DU TOURISME

Horaires d'ouverture du 17/2 au 3/3/2024 :

Mardi : 9h30-13h

Mercredi/jeudi/vendredi : 9h30-12h30

● MESSES

- Samedi 24/02 : 18h00 Cunlhat

- Dimanche 3/03 : 11h00 Courpière

Infos associatives

● AMICALE DU MÉGAIN ●

L'Amicale du Mégain organise son traditionnel fougat le **samedi 24 février à partir de 20h**. Embrassement à **20h30** par les nouveaux habitants du village. Guenilles et autres pâtisseries gratuites, buvette payante. Venez nombreux!

● LES GONZ'S DU RCC ●

Dimanche 3 mars à partir de 7h30 à la salle des fêtes de Sauviat, les Gonz's du RCC organisent leur matinée « tête de veau ». (Charcuterie/Tête de veau sauce gribiche ou beef/Fromage/Pompe aux pommes /Vin et café compris). Prix du repas 16 euros. Venez nombreux et tout le monde aura à manger.
Renseignements au 06 63 48 95 13

● PETANQUE DE LIMARIE ●

La pétanque de Limarie organise le **DIMANCHE 3 MARS** son **CONCOURS DE BELOTE** à l'espace Coubertin, salle J Couzon à Courpière. 16€ par équipe. 2 cochons détaillés /1 lot à chaque participant.
Inscriptions à partir de 13h30. Buvette et pâtisseries dont 1 pâtisserie offerte à toutes les femmes

● A.C.P. Les découvertes archéologiques récentes dans la région ●

A.C.P. proposera exceptionnellement à la salle de réunion de l'espace Coubertin le mardi 5 mars à 20h30 les découvertes archéologiques récentes dans la région avec Sébastien GAIME, directeur adjoint de l'INRAP,

● FOYER LAÏC- LOTO DU 11/02 ●

Le loto des écoles a attiré la foule ce dimanche 11 février dans la salle Jean Couzon. Le bureau et la commission "Festivités" de l'association remercient très sincèrement les enfants et les enseignants qui ont vendu des cartons de jeu ainsi que tous les parents d'élèves et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. L'association remercie également les commerçants de Courpière et des alentours qui ont offert des lots ou ont fait un geste commercial. Les bénéficiaires de cette manifestation financeront les projets scolaires des trois établissements scolaires publics de COURPIERE : l'école maternelle, l'école élémentaire Jean Zay et le collège de Bellime.

● RESTOS DU COEUR ●

La campagne d'été 24 débutera le **mardi 12 mars à Courpière**. Venez nous rencontrer pour étudier ensemble votre situation. Nous vous recevrons au local 52, avenue de la gare : **Le mercredi 28 février ou le vendredi 8 mars** entre : **14 H et 16h** Munissez-vous **impérativement** de : votre carte d'identité - livret de famille - avis d'imposition - de tous vos justificatifs de revenus (attestation CAF de moins de 2 mois - bulletins de salaire - retraite - retraite complémentaire...) de votre quittance de loyer ou votre bail, de vos factures : eau, gaz et électricité et de la taxe foncière pour les propriétaires.

Infos sportives

● U.S.C. ●

Les résultats du week-end :

Equipe 1 : Défaite 0-1 Vs Mezel

Equipe 2 : Match nul 1-1 Vs Thiers : Romain.M x1

Equipe 3 : Victoire 2-1 Vs Durole Foot : Norbert x1 - Nabil x1

La programmation du week-end :

Samedi 24 février :

Equipe 2 : Vs St Germain Le Vernet à Courpière (Bellime) à 20h

Dimanche 25 février :

Equipe 1 : Vs Maringues à Courpière (Bellime) à 20h

Equipe 3 : Vs St Rémy Sur Durolle à St Rémy Sur Durolle à 13h

Le Club tient à remercier tous les parents des enfants de l'école de foot qui se sont investis pour le tournoi en salle de ce week-end.

● TENNIS DE TABLE COURPIEROIS ●

Les résultats du week-end :

Equipe 1 : Défaite 0-1 Vs Mezel

Equipe 2 : Match nul 1-1 Vs Thiers : Romain.M x1

Equipe 3 : Victoire 2-1 Vs Durole Foot : Norbert x1 - Nabil x1

La programmation du week-end :

Samedi 24 février :

Equipe 2 : Vs St Germain Le Vernet à Courpière (Bellime) à 20h

Dimanche 25 février :

Equipe 1 : Vs Maringues à Courpière (Bellime) à 20h

Equipe 3 : Vs St Rémy Sur Durolle à St Rémy Sur Durolle à 13h

Le Club tient à remercier tous les parents des enfants de l'école de foot qui se sont investis pour le tournoi en salle de ce week-end.

● TENNIS CLUB COUPIEROIS ●

Résultats des équipes jeunes de ce week-end

Equipe des filles 15/18 ans.

Défaite contre Ambert 3/0 malgré un bon simple de Cloé Bonhême et un double solide de Eloïne Del'homme et Lucie Fougereuse qui n'ont pas pu concrétiser leurs balles de match.

Equipe 1 des garçons perdent à Ceyrat 2/1 malgré une belle perf de Clément Picard en simple.

Equipe 2 des garçons gagnent 3/0 contre Aulnat.

Belles victoires en simples et en double de Lucas Perez et Clément Torcheboeuf.

MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Laurent CLIVILLE - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »

VILLE DE
COURPIÈRE



Livradois-
Forez

Petites villes
de demain